

conserves de viandes, naturelle-
ment.

* **

La People's Bank de Halifax doit avoir son assemblée d'actionnaires le 1er mars.

La Union Bank de Halifax a déclaré un dividende semi-annuel de $3\frac{1}{2}$ pour cent.

La Commercial Bank de Windsor a déclaré un dividende de 3 pour cent.

* **

The Dominion Weaving Co., de Maisonneuve, a loué de nouveaux locaux et se propose d'augmenter considérablement son matériel.

C'est là l'indice d'une sérieuse reprise des affaires.

* **

Le fameux spéculateur Joseph Leiter, qui passe sa vie en des alternatives de fortunes monstrueuses et de déconfitures formidables et que le récent krach du blé a rendu fameux jusqu'en Europe, vient d'imaginer un *trust* qui dépasse en hardiesse, en cynisme, tout ce que l'on avait encore vu, même aux Etats-Unis. Il a commencé par syndiquer trois ou quatre de ses amis qui se trouvent compter parmi les plus opulents propriétaires agricoles des vastes plaines du centre de l'Union.

La coalition, qui a du temps devant soi et peut perdre quelques millions de dollars, a soudain abaissé de trente pour cent le prix du lait qu'elle expédie chaque nuit par centaines de wagnonnées sur Chicago, Cincinnati, Colombus, Cleveland, Boston, Philadelphie, Washington, Baltimore, New-York, etc. Il s'en est rapidement suivi ce qui arrive toujours en pareil cas. Une quantité de petits fermiers, ruinés du coup, ont vendu leurs exploitations à de

moyens capitalistes pour un morceau de pain.

Alors, plusieurs autres grands propriétaires, flairant la bonne affaire, ont adhéré au *trust*. Celui-ci s'apprête à dévorer les *moyens* ci-dessus mentionnés — en attendant que les *gros* se mangent entre eux — ou que Joë. Leiter, grand régisseur de la pièce, fasse un nouveau fiasco.

* **

Le vieillissement des *eaux de vie* est surtout dû à une oxydation lente à travers les pores du bois du fût, et presque tous les procédés de maturation consistent à produire artificiellement cette oxydation. On signale un nouveau moyen qui a été proposé tout récemment par M. Moller.

D'après ce chimiste, l'addition d'une demi pinte d'eau oxygénée, telle qu'on la trouve dans le commerce, suffirait pour vieillir 25 gallons de cognac. Une addition plus forte, ne produirait pas un effet supérieur à celui donné par la dose conseillée; l'action serait la même en opérant en fûts ou en bouteilles.

Le nouveau procédé, s'il a réellement l'efficacité que son auteur lui attribue, aurait l'avantage considérable de pouvoir s'appliquer sans aucun dispositif mécanique et d'être à la fois simple et économique.

Il suffit, en effet, d'opérer le mélange; le vieillissement commence aussitôt et serait complètement achevé après deux ou trois mois, de sorte qu'au bout de ce temps, l'effet serait le même qu'à la suite d'un séjour en fût prolongé pendant de longues années. D'après M. Moller le vieillissement serait ainsi cent fois plus rapide qu'avec l'ancien système.

* **

L'empressement des commerçants et des industriels de tous les pays à